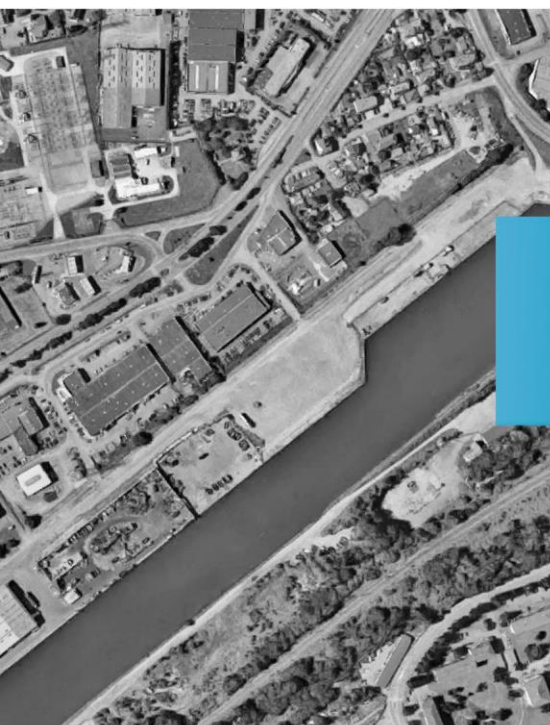




REMEX®

INVESTIR POUR L'AVENIR

Aménagement d'une plateforme de gestion de déchets à Illzach (68)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

Septembre 2025



OTE
INGÉNIERIE

— Construction &
environnement

SIÈGE SOCIAL

1 rue de la Lisière – BP 40110
F-67403 ILLKIRCH CEDEX
Tél : 03 88 67 55 55

www.groupe-ote.com

IND	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION			APPROBATION		N° AFFAIRE : 21010332	Page : 2/17
0	01/04/2024	Rédaction du document	OTE	P. HEITZ	PH	B. KURTZ	BK		
1	21/08/2024	Révision du document	OTE	P. HEITZ	PH	B. KURTZ	BK		
2	09/09/2025	Révision du document	OTE	P. HEITZ	PH				

\\srvcol01\Projets\10-Projets\21010332-REMEX Illzach\98-ENV\27-COMPLEMENTS DAE\DAE MODIFIE\DAE REMEX ILLZACH PARTIE 2 - Etude d'impact\DAE-REMEX-RNT_EI_rev2.docx

Préambule

La société REMEX exploite une plateforme de tri, transit et de traitement de déchets dans la zone portuaire d'ILLZACH.

L'établissement et ses installations font actuellement l'objet d'un arrêté d'enregistrement en date du 10 novembre 2023 au titre des rubriques ICPE suivantes :

- 2515 – 1.a – Concassage de matériaux inertes ;
- 2716 – 1 – Transit de déchets non dangereux non inertes.

Le site et ses activités relèveront à terme du régime de l'Autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement et seront visés par la directive Européenne dite « IED ».

Le présent document constitue le résumé non technique de l'étude d'impact relative au projet de la société REMEX RESSOURCES MINERALES.

1. Description du projet

L'établissement exploité par REMEX réalise du transit et du stockage temporaire de déchets minéraux non dangereux et dangereux provenant d'industries ou de chantiers (exemple : terres excavés, laitiers, scories).



 Tri, transit de déchets dangereux lixiviables et/ou de déchets non dangereux

 Tri, transit de déchets inertes, non dangereux et dangereux non lixiviables (avec bâchage selon les cas)

Illustration n° 1 : Répartition des zones d'entreposage des déchets.

Le process mis en œuvre par la société REMEX dans le cadre de leur fonctionnement sera le suivant :

1. Réception du dossier préalable par le producteur ou le collecteur de déchets contenant :
 - La fiche d'identification du déchet (FID) conforme à l'annexe II de l'arrêté du 26 juillet 2012
 - Si besoin, un échantillon représentatif ou une analyse préalable du lot réceptionné, et notamment un test de lixiviation
2. Amenée des déchets par transporteurs (sous-traitant de REMEX) ou par les clients en camion bâché. Les déchets peuvent être en vrac, conditionnés en big bag ou en benne. Des apports par voie fluviale peuvent également être réalisés.
3. Vérification des documents administratifs et pesée des camions au moyen d'un pont bascule (hors site) ou par jaugeage dans le cas des bateaux ;
4. Déchargement des déchets :
 - Déchets lixiviables : déchargement des déchets directement à l'intérieur des box abrités
 - Déchets non lixiviables : déchargement des déchets par chargeuse directement dans des box dédiés non abrités. La totalité de la plateforme est recouverte par une couche d'enrobé étanche, reliée au système de collecte des eaux pluviales ;
5. Concassage des minéraux/ criblage des sols pollués par unité mobile (quelques campagnes par an) ;
6. Analyse des déchets si nécessaire et réalisation des démarches administratives nécessaires pour leur expédition ;
7. Reprise des déchets par chargeuse puis chargement des bateaux ou camions sur l'aire extérieure pour expédition.

L'exploitant réalise également ponctuellement des campagnes de concassage/criblage sur son site. Le concassage concerne uniquement les matériaux inertes tandis que le criblage, étape de tri par granulométrie, est susceptible de concerner tous les déchets.

Les opérations de concassage et de criblage sont réalisées par des sociétés sous-traitantes, sous la responsabilité de la société REMEX.

La société REMEX prévoit d'augmenter la quantité de déchets dangereux (principalement des déchets minéraux) susceptibles d'être présents sur le site.

Elle projette également de réaliser de la maturation de mâchefers sur son site. La quantité de mâchefers traitée sera limitée à 1 200 t/j.

Tableau n° 1 : Recensement qualitatif des émissions du site.

Paramètres	Emissions estimées	Mesures d'atténuation des résidus
Eau pluviales / infiltration vers la nappe	Valeurs maximales : MES : 35 mg/l DCO : 125 mg/l Hydrocarbures totaux : 5 mg/l	Débit limité par régulateur à 33 l/s Décanteur lamellaire puis infiltrations dans les caissons PEHD
Eaux superficielles	Aucune émission	-
Bruit	Emissions sonores liées à l'activité En Zone à Emergence Règlementée < 5 dB(A) de 7h-22h en semaine < 4 dB(A) les dimanches et jours fériés	Mise en place de murs en blocs béton lego
Air	Envois de poussières lors des opérations de concassage / criblage de matériaux Emissions des camions, engins de manutention et véhicules du personnel	Aspersion des pistes Système de brumisation pour abattre les poussières
Déchets	Stockage et transit de déchets	Stockage couvert pour les déchets pouvant présenter des risques de contamination des eaux

2. Description de l'état initial de l'environnement

2.1. Bilan de l'état actuel de l'environnement

Tableau n° 2 : Hiérarchisation du niveau d'enjeu - Légende

Niveau d'enjeu	Non significatif (nul à très faible)	Faible	Moyen	Fort
----------------	--------------------------------------	--------	-------	------

Tableau n° 3 : Bilan de l'état actuel de l'environnement

THÈMES	ÉTAT/ENJEU	OBJECTIF
POPULATION ET SANTÉ HUMAINE	Population	Population proche du site (100 m)
	Voisinage sensible	Plusieurs équipements sportifs et une crèche situés entre 400 m et 500 m du site
	Captage d'eau potable	Périmètre de protection situé à 4,4 km au Sud-Est
	Contexte sonore	Sensibilité faible vis-à-vis des zones à émergence règlementée (zone industrielle)
MILIEU NATUREL ET BIODIVERSITÉ	Milieux naturels remarquables	ZNIEFF les plus proches distantes de 2 km
		Sites Natura 2000 à 3 km
		Aucun autre milieu remarquable à proximité : (Parc Naturel Régional, APPB, Sites acquis à un Conservatoire d'Espaces Naturels, réserves ...)
	Habitat naturel, faune, flore	Site artificialisé
	Continuité écologique	Site localisé en dehors des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité
CONTEXTE PHYSIQUE	Géologie	Terrain reposant sur des alluvions Site entièrement imperméabilisé
	Hydrogéologie	Eaux souterraines profondes
	Eaux superficielles	Qualité des eaux superficielles : bonne (état écologique) et médiocre (état chimique)
	Climat	Climat continental
	Qualité de l'air	Bonne qualité de l'air à proximité du site, mais contexte industriel
PATRIMOINE	Patrimoine culturel	Pas de monument historique, ni de site classé ou inscrit aux abords du site (zone industrielle)
	Patrimoine archéologique	Site implanté en Zone de Présomption de Prescription Archéologique
PAYSAGE	Contexte paysager local et environnant	Secteur fortement anthropisé (zone d'activité)

THÈMES		ÉTAT/ENJEU		OBJECTIF
BIENS MATÉRIELS	Contexte agricole	Pas d'espace agricole sur le site		-
	Contexte forestier	Pas d'espace forestier sur le site		-
	Contexte économique	Zone portuaire		Insertion du projet dans le contexte économique local
	Loisirs	Salles de sport localisées entre 500 m et 1 km Restaurants à moins de 500 m		Préserver la qualité de vie des riverains
	Voies de communication et trafic	Voie ferrée et voie navigable proches Axes routiers fortement fréquentés		Favoriser les grands axes pour les accès au site Prise en compte du trafic local
RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	Risque sismique	Risque sismique modéré		Prise en compte du risque lors de la mise en œuvre des constructions
	Risque inondation	Secteur non concerné par le PPRI de l'III Remontée de nappe non débordante		
	Risque mouvement de terrain	Risque retrait et gonflement des argiles de niveau moyen		
	Risque technologique	Plusieurs installations industrielles à proximité Site dans l'emprise des rayons de danger des installations fluviales d'EPM		Non concerné
	Sites et sols pollués	Aucune pollution antérieure au niveau du site d'étude		Préserver la qualité des milieux

2.2. Evolution de l'environnement en cas de mise en œuvre ou en l'absence de mise en œuvre du projet

Tableau n° 4 : Evolution supposée avec et sans le projet – Légende.

Evolution supposée avec/sans le projet					
	Amélioration probable		Pas de différence significative		Détérioration probable

Tableau n° 5 : Evolution supposée avec et sans le projet.

THÈMES		ÉTAT/ QUALITÉ		EVOLUTION SUPPOSEE	
				Avec le projet	Sans le projet
POPULATION ET SANTÉ HUMAINE	Population	Population proche du site (100 m)			
	Voisinage sensible	Plusieurs équipements sportifs et une crèche situés entre 400 m et 500 m du site			
	Captage d'eau potable	Périmètre de protection situé à 4,4 km au Sud-Est			
	Contexte sonore	Sensibilité faible vis-à-vis des zones à émergence règlementée (zone industrielle)			
MILIEU NATUREL ET BIODIVERSITÉ	Milieux naturels remarquables	ZNIEFF les plus proches distantes de 2 km			
		Sites Natura 2000 à 3 km			
		Aucun autre milieu remarquable à proximité : (Parc Naturel Régional, APPB, Sites acquis à un Conservatoire d'Espaces Naturels, réserves ...)			
	Habitat naturel, faune, flore	Site artificialisé			
	Continuité écologique	Site localisé en dehors des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité			
CONTEXTE PHYSIQUE	Géologie	Terrain reposant sur des alluvions Site entièrement imperméabilisé			
	Hydrogéologie	Eaux souterraines profondes			
	Eaux superficielles	Qualité des eaux superficielles : bonne (état écologique) et médiocre (état chimique)			
	Climat	Climat continental			

THÈMES		ÉTAT/ QUALITÉ		EVOLUTION SUPPOSEE	
				Avec le projet	Sans le projet
	Qualité de l'air	Bonne qualité de l'air à proximité du site, mais contexte industriel		 	
PATRIMOINE	Patrimoine culturel	Pas de monument historique, ni de site classé ou inscrit aux abords du site (zone industrielle)			
	Patrimoine archéologique	Site implanté en Zone de Présomption de Prescription Archéologique		 	
PAYSAGE	Contexte paysager local et environnant	Secteur fortement anthropisé (zone d'activité)			
BIENS MATÉRIELS	Contexte agricole	Pas d'espace agricole sur le site			
	Contexte forestier	Pas d'espace forestier sur le site			
	Contexte économique	Zone portuaire		 	
	Loisirs	Salles de sport localisées entre 500 m et 1 km Restaurants à moins de 500 m			
	Voies de communication et trafic	Voie ferrée et voie navigable proches Axes routiers fortement fréquentés			
RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	Risque sismique	Risque sismique modéré			
	Risque inondation	Secteur non concerné par le PPRI de l'III Remontée de nappe non débordante			
	Risque mouvement de terrain	Risque retrait et gonflement des argiles de niveau moyen			
	Risque technologique	Plusieurs installations industrielles à proximité Site dans l'emprise des rayons de danger des installations fluviales d'EPM			
	Sites et sols pollués	Aucune pollution antérieure au niveau du site d'étude			

3. Description des incidences notables du projet sur l'environnement

3.1. Incidences notables induites par le projet

Type d'incidence	Compartiment impacté	Caractérisation de l'incidence	Gradation de l'incidence
Incidences notables induites par la construction et l'existence du projet			
Phase travaux	Population et cadre de vie	Aucunes incidences : la plateforme est déjà construite	Nulle
Phase d'existence du projet	Contexte paysager	Aucunes incidences : la plateforme est déjà construite	Nulle
	Patrimoine culturel et archéologique	Aucunes incidences : la plateforme est déjà construite	Nulle
	Contexte économique local	Pérennisation et développement des activités de l'établissement exploité par REMEX	Faible Positive Directe Permanente
Incidences notables induites par l'utilisation des ressources naturelles			
Consommation d'espaces agricoles et forestiers	Biens matériels	Projet sur le site existant qui est artificialisé : aucune consommation d'espaces agricoles ou forestiers	Nulle
Consommation d'espaces naturels	Milieu naturel et biodiversité	Projet sur le site existant de l'établissement qui est artificialisé : aucune consommation d'espaces naturels	Nulle
Prélèvement d'eaux souterraines et superficielles	Contexte physique : hydrogéologie et eaux superficielles	Aucun pompage dans la nappe Pompage autorisé dans le canal du Rhône au Rhin pour l'aspersion des pistes	Nulle (le volume prélevé n'augmente pas)
Incidences induites par les émissions de polluants, la création de nuisances, l'utilisation de substances et de technologies			
Rejet de polluants dans les eaux souterraines et dans les eaux superficielles	Contexte physique : hydrogéologie et eaux superficielles	Risque de pollution des eaux pluviales par ruissellement sur les déchets stockés non inertes limité : Imperméabilisation de la plateforme Risque d'écoulement accidentel relatif au ravitaillement des engins sur site à partir de la cuve GNR Rejet des eaux usées dans le réseau d'assainissement public	Faible Négative Directe Permanent
	Risques naturels : risque inondation	Le site n'est pas localisé dans une zone à risque.	Nulle
Rejets de polluants dans l'air	Contexte physique : qualité de l'air	Emissions ponctuelles de poussières lors des opérations de concassage/criblage (quelques campagnes par an)	Faible Négative Directe Temporaire
Nuisances olfactives	Population et santé humaine	Les types de déchet et matériaux qui transitent par la plateforme ne sont pas odorants	Nulle
Nuisances sonores	Population et santé humaine : contexte sonore	Le site présente des niveaux sonores conformes avec la réglementation	Négligeable Négative Directe Permanente
Risque sanitaire	Population et santé humaine	Aucune voie de transfert de substances émises pouvant avoir des effets sur la santé vers la population humaine n'a été retenue dans l'évaluation des risques sanitaires.	Nulle

Type d'incidence	Compartiment impacté	Caractérisation de l'incidence	Gradation de l'incidence
Sur le climat	Contexte physique : climat	La consommation d'énergie pour l'exploitation du site et le trafic n'augmentent pas avec le projet.	Nulle

3.2. Analyse des incidences sur les sites Natura 2000

3.2.1. Description et localisation des sites Natura 2000 les plus proches

Le site Natura 2000 le plus proche du site exploité par REMEX est la Zone de Protection Spéciale « Forêt domaniale de la Harth » à 3,8 km au Sud-Est.



NATURA 2000

 Directive Oiseaux (Zone de Protection Spéciale (ZPS))



SOURCES : INPN ; ESRI WORLD IMAGERY.

JUIN 2024

0 250 500
m

Illustration n° 2 : Site Natura 2000 le plus proche du site d'étude.

Sa désignation en site Natura 2000 est justifiée par la présence d'habitats xériques particuliers (chênaies sèches, pelouses steppiques) et d'une certaine richesse avifaunistique (6 espèces de pics).

La ZPS recense 3 habitats et 9 espèces d'intérêt communautaires.

3.2.2. Incidences potentielles du projet sur les sites Natura 2000

Il apparaît que les activités de la société REMEX ne seront pas de nature à compromettre l'intégrité globale des sites Natura 2000 les plus proches, ni de nature à altérer les milieux naturels ou les espèces qui les peuplent.

Les activités ne seront pas de nature à aggraver la fragmentation existante entre les deux sites étudiés.

Les incidences prévisibles du projet sur les sites Natura 2000 les plus proches sont jugées nulles et ne justifient pas la réalisation d'une analyse approfondie des incidences.

4. Description de l'état initial de l'environnement et de son évolution

4.1. Esquisse des principales solutions de substitution

Les nouvelles activités de la société REMEX (transit et traitement de déchets dangereux et non dangereux) sont en étroite relation avec les activités de transit et de préparation de produits minéraux qui sont déjà exercées sur le site.

Il n'existe donc pas de solution de substitution particulière.

4.2. Raisons du choix du projet

La plateforme de transit permet de répondre au mieux aux demandes d'une économie circulaire voulue par la société et la politique. Elle constitue une alternative aux solutions standards, "faciles et classiques", comme l'élimination des déchets en centre d'enfouissement. La plateforme offre la possibilité de chercher des solutions de valorisation plus adaptées.

La société REMEX RESSOURCES MINERALES s'est tournée vers sur le site existant d'Illzach car ce dernier est adapté au stockage temporaire de déchets dangereux avec la présence de box abrités évitant tout risque de ruissellement des eaux pluviales et limitant les envols. Le développement des activités de transit de déchets de la plateforme exploitée par REMEX est également propice au développement du transport fluvial.

D'autre part, le site d'Illzach est déjà connu des services administratifs puisqu'il est à ce jour enregistré au titre de la réglementation des ICPE pour le concassage/criblage, le transit de déchets non dangereux non inertes et de déchets non dangereux non inertes.

5. Mesures envisagées pour éviter, réduire et/ou compenser les effets négatifs prévus du projet

5.1. Synthèse des incidences significatives du projet et des mesures mises en place

Dans le cadre du projet, seules les incidences liées aux émissions atmosphériques et aux rejets dans l'eau présentent un niveau faible, les incidences relatives aux autres compartiments de l'environnement étant très faible, négligeables ou nulles.

Type d'incidence	Compartiment impacté	Caractérisation de l'incidence	Gradation de l'incidence
Rejet de polluants dans les eaux souterraines et dans les eaux superficielles	Contexte physique : hydrogéologie et eaux superficielles	Risque de pollution des eaux pluviales par ruissellement sur les déchets stockés non inertes limité : Imperméabilisation de la plateforme Risque d'écoulement accidentel relatif au ravitaillement des engins sur site à partir de la cuve GNR Rejet des eaux usées dans le réseau d'assainissement public	Faible Négative Directe Permanent
Rejets de polluants dans l'air	Contexte physique : qualité de l'air	Emissions ponctuelles de poussières lors des opérations de concassage/criblage (quelques campagnes par an)	Faible Négative Directe Temporaire

5.2. Investissements liés à la protection de l'environnement

Tableau n° 6 : Investissements liés à la protection de l'environnement.

Nature de l'investissement	Montant estimé (€ HT)
Décanteur lamellaire	27 000
Imperméabilisation de la surface	240 000
Séparateurs des eaux pluviales	31 000
Système d'isolement du réseau des eaux pluviales	4 400
Système de brumisation	95 000
Hall couverts (protection contre l'envol des poussières + stockage des produits sensibles à la lixiviation)	200 000